

APPILLY BABOEUF BEAUGIES-SOUS-BOIS BEAURAINS-LÈS-NOYON BÉHÉRICOURT BERLANCOURT BRÉTIGNY BUSSY CAISNES CAMPAGNE CARLEPONT CATIGNY CRISOLLES CUTS FLAVY-LE-MELDEUX FRÉNICHES FRÉTOY-LE-CHÂTEAU GENVRY GOLANCOURT GRANDRU GUISCARD



LARBROYE LIBERMONT MAUCOURT MONDESCOURT MORLINCOURT MUIRANCOURT NOYON PASSEL PLESSIS-PATTE-D'OIE PONT-L'ÉVÊQUE PONTOISE-LES-NOYON PORQUERICOURT QUESMY SALENCY SEMPIGNY SERMAIZE SUZOY VARESNES VAUCHELLES VILLE VILLESELVE

## COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS

ensemble, construisons le Noyonnais de demain

spéciale

# LE COMPOSTAGE, UN MOYEN SIMPLE ET EFFICACE D'ALLÉGER VOS POUBELLES !

À savoir

ENVIRON 8 000 TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES SONT COLLECTÉES PAR AN DONT UN TIERS DE BIO-DÉCHETS QUI POURRAIENT ÊTRE COMPOSTÉ. AU LIEU DE CELA, CES DÉCHETS, CONSTITUÉS PRINCIPALEMENT D'EAU, SONT INCINÉRÉS...



A la une

### DU COMPOSTAGE COLLECTIF POUR NOS PETITS ÉCOLIERS

Afin de réduire les coûts de traitement des biodéchets (restes de repas, épluchures de fruits et de légumes...), le service Environnement de la Communauté de communes du Pays noyonnais (CCPN) accompagne six sites de restauration scolaire (Morlincourt, Golancourt, Genvry, Appilly, Cuts et Babœuf) dans le compostage des restes de repas.

Le principe est simple : les élèves sont chargés, avec l'aide des animateurs et agents de restauration, de vider leurs plateaux, en triant les déchets compostables. Ces derniers sont vidés directement dans le composteur et recouverts d'un peu de copeaux de bois. Puis, avec l'aide d'un outil, les deux couches sont mélangées. Le compost mûr peut ensuite être utilisé soit par les enfants et les personnels de la cantine soit par les agents communaux chargés des espaces verts.

À l'école primaire de Babœuf, le mardi 20 mars 2018.

Régulièrement, les écoliers qui déjeunent à la cantine s'adonnent à tour de rôle au compostage des restes de leur repas, grâce à l'accompagnement de la Communauté de communes du Pays noyonnais.

« La lutte contre le gaspillage alimentaire et le compostage des biodéchets sont des axes forts de la politique de prévention des déchets, menée par la CCPN. »



Patrice Argier, vice-président de la CCPN délégué à l'Environnement, la gestion des déchets et les espaces verts, maire de Carlepont

## COMPOSTAGE, MODE D'EMPLOI

## Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques



## Les déchets de cuisine

épluchures de fruits et de légumes, restes de fruits et de légumes cuits ou pourris, thé, marc de café, les coquilles d'œufs écrasées, filtre en papier, croûte de fromage...



## Les déchets de jardin

tonte de gazon (en quantité limitée), feuilles, taille de haies, fleurs fanées, plantes sauvages non grainées...



## Les déchets de maison

mouchoirs en papier et essuie-tout, cendre de bois (en petite quantité), sciures et copeaux, papier journal, cartons...

## Quelques règles pour bien composter

## Mélanger les déchets entre eux

Pour bien composter, il faut mélanger des catégories opposées, dès le départ. Les déchets plutôt carbonés et secs (tailles, branches, écorces, feuilles mortes, cartons...) sont à mélanger avec des déchets plutôt azotés et humides (déchets de cuisine, tontes de gazon...).

## Aérer votre compost

Les micro-organismes utiles au compostage ont besoin d'oxygène. Sans air, ils sont remplacés par d'autres bactéries produisant des gaz malodorants. Mieux vaut mélanger son compost régulièrement (1 à 2 fois par mois).

## Surveiller l'humidité

Trop d'humidité empêche l'aération et provoque des odeurs désagréables. Si c'est le cas, vous pouvez ajouter des déchets secs (cartons, feuilles mortes, copeaux de bois...). Si au contraire votre compost est trop sec, les micro-organismes meurent. Il faudra alors arroser votre compost.

## Rendre visite à son compost

Bien surveiller son compost au moment de l'apport de déchets vous permettra de déceler un excès ou un déficit d'humidité, des odeurs... Vous pourrez alors intervenir plus facilement et en moins de temps.



## Le compostage, qu'est-ce que c'est ?

Le compostage permet de diminuer le poids de sa poubelle, 1/3 étant constituée de biodéchets, de fabriquer un engrais naturel gratuit et de limiter les déplacements à la déchetterie.

Les matières en compostage sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des micro-organismes (bactéries, champignons) et des organismes de plus grande taille (lombrics, acariens, divers insectes). Les déchets se transforment en compost qui va contribuer à renforcer l'humus du sol. Au bout du processus de compostage, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr qui a une agréable odeur de terre de forêt, une couleur foncée et une structure grumeleuse.



## Le saviez-vous ?

## La CCPN vous accompagne

La CCPN fournit des **composteurs à tarifs préférentiels**, en bois ou en plastique, et ses accessoires (bioseau et tige aératrice).

Composteur bois 400L = 23€ / Composteur bois 600L = 31€ / Composteur plastique 400 L = 21€ / Composteur plastique 600L = 32€

Des **référénts Compostage** ont été formés dans les communes pour vous expliquer les méthodes du compostage. Pour connaître votre référent ou commander des composteurs, contactez le service Environnement de la CCPN au 03 44 09 60 55 ou sur [www.paysnoyonnais.fr](http://www.paysnoyonnais.fr).

Prochainement, des **ambassadeurs** iront à l' rencontre des habitants de l'ensemble des communes du territoire pour les sensibiliser au compostage.

Des **animations** sur le compostage et des ateliers Semis sont proposés à l'ensemble des écoles du territoire du Pays noyonnais et lors d'évènements, notamment lors du Marché aux fleurs de Noyon qui aura lieu le 13 mai prochain.

## Nouveauté

Pour tout savoir sur le compostage :  
**demandez le nouveau guide !**

Disponible en téléchargement sur  
[www.paysnoyonnais.fr](http://www.paysnoyonnais.fr).

Retrouvez toute l'actualité du territoire sur  
[www.paysnoyonnais.fr](http://www.paysnoyonnais.fr) et